

# Commune de PONT de MONTVERT-SUD MONT LOZERE

## Conseil municipal du 18 février 2016,

**Présents :** Jean-Paul VELAY, Michel RIOU, Thierry MAZOYER, Patrick BRUN, Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, , Dominique MOLINES, Alain JAFFARD, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Christelle FOLCHER, BLACLARD Catherine, Yves Elie LAURENT, Stephan MAURIN, Albert DOUCHY, Daniel MOLINES, Yves SERVIERE, Gillian MCHUGO, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Jean-Pierre ALLIER, Paul COMMANDRE, Nils BJORNSON, Matthias CORNEVAUX,.

**Excusés :** François BEGON, Marie LION, Gilbert ROURE, Françoise THYSS

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre ALLIER.

**Approbation du compte rendu du dernier conseil :** il est approuvé et sera diffusé (Cathy et Gillian pour le Pont, Jean-Paul et Jean-Pierre pour St Maurice et Fraissinet).

**Point sur les travaux** Alain Jaffard, maire, informe le conseil des travaux de la tour de l'horloge. La charpente et la toiture sont quasi terminées. La ferronnerie (les plateformes sont métalliques) est en cours. Le lot enduit n'a pas été lancé du fait d'un désaccord entre le représentant de la DRAC (M Dubessy) qui souhaite un crépi à la chaux ocre recouvrant totalement les pierres et les Bâtiments de France (M Pauget) qui souhaite un crépi à pierres vues. La commune a lancé une consultation sur cette dernière solution et sur trois entreprises consultées, une seule a répondu, l'entreprise Fabre, qui a déjà un lot sur le marché. Le conseil approuve la passation de ce marché pour un montant de 15 880€HT. Il est aussi nécessaire de monter un échafaudage négatif (qui redescend jusqu'au Tarn) pour réaliser ce crépis et l'entreprise Lerouxel se propose de le fournir en complément de celui existant pour un coût de 2550€HT. Ce devis est aussi validé. Une prochaine rencontre entre les services et la commune permettra de valider définitivement la solution de M Pauget.

**Programme de voirie envisagé pour 2016** François Folcher et Yves Commandré ont demandé une évaluation des travaux suivants : Sur Fraissinet : accessibilité mairie annexe, voie de la Destourbe élargissement et voie haute de la ZA de Fraissinet. Sur le Pont : Route du Villaret (300m), Route du Merlet, route de Montgros, Rue basse de Finiels, Sur St Maurice : Route du Massufret, Route du Villaret et Route de Montjoie, Du Pont de St Maurice à la route de Montjoie et enfin route de Masméjan à finir et un peu vers la Vialasse.

**Point sur les autres travaux** Alain présente un tableau à compléter reprenant les projets des trois communes. Ce tableau est complété (chemin de Racoules, travaux des inondations 2014 sur St Maurice et Fraissinet, Travaux d'amélioration de l'éclairage Public, ...).

**Achat du terrain Teissier** situé à côté de la Mairie annexe de Fraissinet de Lozère pour y réaliser l'accessibilité de la mairie. La famille Teissier et la commune de Fraissinet avait validé le prix de 12 000 €. Le Conseil mandate le maire pour réaliser cette acquisition, et engager la procédure auprès du notaire. La mairie prendra à sa charge les frais notariés.

**Passage de 19 à 28 heure/semaine de l'agent Alain Gauch (sur St Maurice)** Cette décision est entérinée par le conseil.

**Viabilité Hivernale :** Une rencontre entre les responsables s'est tenue. Le déneigement de Plaisance, Le Pré du Moulin et le Viala est fait par les équipes du Pont et St Maurice prend en charge la route de Felgerolles et le Merlet. Des réflexions plus approfondies seront menées en concertations avec les déneigeurs. En cas de dépannage, une convention sera signée avec l'entreprise Rouvière.

**Commission Marché/Tourisme/festivités** la commission c'est réuni (Compte rendu annexé). En résumé le marché aura lieu de mi juin à mi septembre sur la place de l'église et en dehors de cette période seuls les producteurs locaux continuent à vendre leurs produits sur le quai. Un débat s'instaure sur quels producteurs locaux. Commerce seulement alimentaire, de producteurs venant de la proximité (- de 20Km) et en règle. Les

marchés nocturnes auront lieu le Vendredi 22 juillet et le jeudi 11 août sur le Quai. La commission a aussi abordé les améliorations à réaliser au camping (installations électriques, plateforme et zone barbecue, ...) et au gîte.

**Commission Sociale :** elle s'est réunie (voir compte rendu annexé). La liste des membres a été fixée : Dominique, Marie, Christelle et Jean-Pierre pour Fraissinet (élus), Alain, Gillian, Cathy et Michèle pour le Pont, Jean-Paul et Michel pour St Maurice. Extérieur : Cecile Duboscq, Segolène Dubois, Olivier Commandré, Marie Jo Commandré, Mireille Mazoyer, Anna Chapelle, Claude Dubost, Bernard Maurin, Suzanne Warrot, Marinette Dubois (sous réserve de leur acceptation).

Pour 2016, il est proposé de distribuer aux anciens de plus de 70 ans un coffret fait par la Cézarenque, d'accorder une bourse de 250€ aux enfants boursiers faisant des études supérieures, de financer la mise en place de la téléalarme (41€ environ) aux personnes vulnérables, d'accorder une aide de 50€ aux personnes passant le permis pour la première fois, et de donner une bourse de 10€/jour pour les jeunes inscrits dans les séjours de Trait d'Union. D'autres points ont été débattu (portage des repas, fonctionnement du SIAD, Bibliothèque, ...).

**Commission culture** Elle s'est réunie (Compte rendu annexé). Les points les plus marquants sont : Contact est pris avec Prespa en Grèce (projet Pat) pour un échange (Laïd est notre créateur de lien). Le Festival des métiers d'art, le festival du film documentaire et Total Festum sont reconduits. Celui de l'abeille noire aura lieu tous les 2 ans. Festoyons Cévenol est reporté en 2017 mais des premiers tests auront lieu en fin d'année (l'association est constituée la semaine prochaine).

**Salle et terrain pour les jeunes :** Stephan soulève le problème de l'absence de lieu et de terrain pour les jeunes. Après discussion, il est décidé d'aller visiter le bâtiment de la pisciculture que la Parc souhaite vendre pour voir s'il pourrait être adapté à ce projet.

**Attribution d'un logement vacant au Pré Platon.** 4 candidatures reçues. La demande du garde du PNC M Defresne est validée.

**Chantier Soler à Masméjan :** un entrepreneur a acheté un grand terrain à Masméjan et débarqué avec une grosse pelle mécanique. Il a commencé à réaliser des travaux sur un terrain situé en zone natura 2000 et en zone humide. Malgré les avertissements des élus, il a continué en réalisant des plates formes et un lac. Alain a du faire intervenir la police de l'eau et le PNC pour stopper ces travaux.

*Séance levée à 23H45.*